

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU BUDGET,  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION,  
DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA COHÉSION SOCIALE

#### **Arrêté du 21 novembre 2011 fixant la liste des candidats admis en qualité d'élève à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2011 (51<sup>e</sup> promotion)**

NOR : ETSS1130861A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire et la ministre des solidarités et de la cohésion sociale,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 123-28 ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2005 relatif à la nature des épreuves, à l'organisation et à la discipline des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2010 portant ouverture de deux concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour 2011 (51<sup>e</sup> promotion) et fixant le nombre de places offertes ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2011 portant nomination des membres du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour l'année 2011 (51<sup>e</sup> promotion) ;

Vu la délibération du jury des concours d'entrée en date du 7 octobre 2011,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Les candidats dont les noms suivent, par ordre de mérite, sont admis en qualité d'élève à la suite des épreuves du concours interne d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2011 :

- 1<sup>er</sup> M. Ollès (Jérôme).
- 2<sup>e</sup> Mlle Coursin (Nadine).
- 3<sup>e</sup> M. Ben Khalifa (Lasad).
- 4<sup>e</sup> M. Poirauveau (Gérald).
- 5<sup>e</sup> M. Dufils (Sylvain).
- 6<sup>e</sup> M. Navarro (Nicolas).
- 7<sup>e</sup> M. Beunon (Vincent).
- 8<sup>e</sup> Mlle Grimaud (Dany).
- 9<sup>e</sup> Mme Giuranna (Siham).
- 10<sup>e</sup> Mme Dauchy (Martine).
- 11<sup>e</sup> M. Torres Fernandes (David).
- 11<sup>e</sup> M. Divaret (Vincent).
- 13<sup>e</sup> M. Keldi (Abdoul Hamidi).
- 14<sup>e</sup> M. Azémard (Frédéric).
- 15<sup>e</sup> M. Quesada (Emilio).
- 16<sup>e</sup> M. Lawniczak (Pierre).
- 17<sup>e</sup> M. Rosio (Julien).
- 17<sup>e</sup> M. Noirault (Jean-Pierre).
- 19<sup>e</sup> M. Sagnes (Éric).
- 20<sup>e</sup> M. Fleury (Frank-Emmanuel).
- 21<sup>e</sup> Mme Dos Santos (Corinne).
- 22<sup>e</sup> M. Mendiburu (Patrick).
- 23<sup>e</sup> M. Escudié (Denis).

- 24<sup>e</sup> M. Granotier (Guillaume).
- 25<sup>e</sup> Mlle Viela (Cécile).
- 26<sup>e</sup> M. Gérard (Pierre-Yves).
- 27<sup>e</sup> Mme Julien (Sylvie).
- 28<sup>e</sup> Mme Chevallier (Monique).
- 29<sup>e</sup> M. Demesse (Nicolas).
- 30<sup>e</sup> Mme Serer-Tabakian (Nathalie).
- 31<sup>e</sup> M. Guillemot (Léonard).
- 32<sup>e</sup> M. Ragot (Olivier).

#### Article 2

Les candidats dont les noms suivent, par ordre de mérite, sont admis en qualité d'élève, à la suite des épreuves du concours externe d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2011 :

- 1<sup>re</sup> Mlle Boughambouz (Nathalie).
- 2<sup>e</sup> Mlle Martin (Anne-Sophie).
- 3<sup>e</sup> M. Gibaud (Frédéric).
- 4<sup>e</sup> Mlle Bureau (Audrey).
- 5<sup>e</sup> M. Mizzi (François).
- 6<sup>e</sup> Mlle Van den Crommenacker (Cécile).
- 7<sup>e</sup> Mlle Leclère (Delphine).
- 8<sup>e</sup> Mlle Lanceau (Marie-Laure).
- 9<sup>e</sup> Mlle Zanin (Laura).
- 10<sup>e</sup> Mlle Saussine (Émilie).
- 11<sup>e</sup> M. Bastiani (Guillaume).
- 12<sup>e</sup> Mlle Lalaut (Clémence).
- 13<sup>e</sup> M. Delmas (Gauthier).
- 14<sup>e</sup> Mlle Renault (Amandine).
- 15<sup>e</sup> M. Saouli (Nasserdin).
- 16<sup>e</sup> Mlle Martin (Lucie).
- 16<sup>e</sup> Mlle Viti (Claire).
- 16<sup>e</sup> M. Meunier (Etienne).
- 19<sup>e</sup> Mlle Billion (Sarah).
- 20<sup>e</sup> Mlle Eyrat (Cyrielle).
- 20<sup>e</sup> M. Bastélica (Cédric).
- 22<sup>e</sup> Mlle Passoni (Alexandra).
- 23<sup>e</sup> M. Gallet (Pierre).
- 24<sup>e</sup> Mlle Sandre (Marion).
- 25<sup>e</sup> Mlle Coulet (Estelle).
- 26<sup>e</sup> M. Gardelle (Romain).
- 27<sup>e</sup> Mlle Fournier (Manon).
- 28<sup>e</sup> M. Roblès (Antoine).
- 29<sup>e</sup> Mlle Vignes (Marie).
- 30<sup>e</sup> M. Lefoulon (Guillaume).
- 31<sup>e</sup> M. Bareau (Clément).
- 32<sup>e</sup> M. Recous (Nicolas).

#### *Liste complémentaire*

- 33<sup>e</sup> Mlle Briot (Julie).
- 34<sup>e</sup> Mlle Brunel (Stéphanie).
- 35<sup>e</sup> Mlle Gimbert (Gislaine).
- 36<sup>e</sup> M. Berry (François).
- 37<sup>e</sup> M. Grignou (Vincent).
- 38<sup>e</sup> Mlle Arrigas (Mathilde).
- 39<sup>e</sup> M. Barritault (Stéphane).
- 40<sup>e</sup> Mme Halajko (Prunelle).
- 41<sup>e</sup> Mlle Alzin (Solenne).
- 42<sup>e</sup> Mlle Wachowiak (Eléonore).
- 43<sup>e</sup> Mlle Mathiot (Marilou).
- 44<sup>e</sup> Mme Lioret (Sonia).
- 45<sup>e</sup> Mlle Rouault (Soazic).
- 46<sup>e</sup> Mlle Jehanno (Fanny).

47° Mlle Hudzik (Sophie).  
48° M. Ferhi (Rachid).  
49° Mlle Munch (Erell).  
50° Mlle Vignes (Marjorie).

Article 3

L'admission à l'École nationale supérieure de sécurité sociale est subordonnée aux résultats des examens médicaux prévus à l'article 21 de l'arrêté du 12 novembre 1997 et à la production, dans un délai de quinze jours après la notification de leur succès, des pièces constituant le dossier administratif mentionnées dans l'arrêté du 22 septembre 2010 portant ouverture des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale.

Article 4

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 21 novembre 2011.

Pour le ministre du travail, de l'emploi  
et de la santé et par délégation :  
*Le chef de service,*  
*adjoint au directeur de la sécurité sociale,*  
J.-L. REY

Pour la ministre du budget,  
des comptes publics et de la réforme de l'État,  
porte-parole du Gouvernement, et par délégation :  
*Le chef de service, adjoint au directeur de la sécurité sociale,*  
J.-L. REY

Pour le ministre de l'agriculture,  
de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité  
et de l'aménagement du territoire et par délégation :  
*Le directeur adjoint des affaires*  
*financières, sociales et logistiques,*  
P. AUZARY

Pour la ministre des solidarités  
et de la cohésion sociale et par délégation :  
*Le chef de service,*  
*adjoint au directeur de la sécurité sociale,*  
J.-L. REY